

Les rencontres *En aparté*, une autre façon de penser l'accompagnement en AEMO

Valérie Borne-Therriot, Céline Karas, Frédérique Simon, éducatrices spécialisées, antenne AEMO de Dole, Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du Jura (ASEAJ)

L'ASEAJ gère un service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) dont l'objet est d'intervenir au domicile de la famille, sur décision du juge des enfants, afin d'aider les parents dans l'exercice de leur autorité parentale et de réduire ou supprimer le danger vécu par l'enfant.

L'intervention « traditionnelle » s'effectue sur un mode individuel, à deux professionnels dans les cas de grandes fratries ou de situations délicates. Cette AEMO n'ouvre pas toujours à d'autres possibles pour la rencontre avec les parents. Le rendez-vous au service, l'accompagnement à une audience, auprès d'une école... restent des démarches

hors domicile, qui sont du domaine de l'ordinaire et du quotidien d'une mesure éducative classique.

Partir des compétences parentales pour proposer une autre dynamique, une autre approche

La loi du 5 mars 2007 reformant la protection de l'enfance a encouragé à rendre les parents davantage acteurs des dispositifs qui les concernent et les professionnels à penser des nouvelles modalités d'intervention. C'est dans ce mouvement qu'en avril 2009, nous avons pensé **des temps collectifs** de rencontre au sein de l'antenne doloise **à destination de mères et d'enfants**, afin d'échanger autour

des questions de parentalité. L'animation du groupe est assurée par trois éducatrices spécialisées.

L'objectif initial était de **reconnaitre, valoriser et développer les compétences parentales** des mères dans un contexte différent, collectif, « en aparté » de l'exercice d'une mesure d'AEMO « classique ».

Ce projet a pris ancrage avec un séjour mères/enfants que nous avons organisé au cours de l'été 2009.

Forts de cette expérience enrichissante en termes d'accompagnement éducatif, nous avons retenu l'idée de créer un atelier de rencontres à partir de septembre 2009.



Photo ASEAJ

Il s'agit d'une démarche inédite de **coéducation avec des mères fortement précarisées qui cumulent de multiples difficultés** fragilisant l'exercice de leur parentalité au quotidien (enfance carencée, vécu de placement, ruptures familiales, parcours de vie chaotique, précarité financière, isolement social, souffrance psychique, difficultés éducatives...).

Les spécificités de l'atelier *En Aparté*

L'atelier *En Aparté* fonctionne selon deux axes de rencontres :

► **le temps des mamans** qui vise à développer les compétences parentales sur des ateliers spécifiques (échanges de savoir-faire, projets à

destination des enfants, atelier esthétique avec une professionnelle, module sur le thème « ordre et désordre »...);

► **le temps mères-enfants** qui propose des ateliers supports et des séquences d'ouverture sur l'extérieur.

Autant de moyens pour amener les parents à se risquer à la rencontre sur l'extérieur de la sphère familiale, à sortir de l'invisibilité et de l'exclusion, à faire entendre leur voix.

L'atelier *En Aparté* trouve sa place comme une parenthèse dans le déroulement de l'accompagnement. Le décentrage proposé aux bénéficiaires, dans le contexte parfois

culpabilisant d'une mesure judiciaire, permet davantage de **développer une posture actrice, une implication citoyenne opérante, un rapport aux compétences plus actif** en termes de changement.

En les déplaçant de chez elles, en leur offrant un autre espace (extérieur au contexte ordinaire de vie), ces rencontres les obligent à se remobiliser pour construire ensemble **des actions dynamiques et porteuses de changement pour la famille**. Le rapport à l'immédiateté, qui gouverne des familles suivies, s'en trouve aboli. C'est dans cette phase d'accompagnement que le spectre du placement s'éloigne, dans la mesure où se rejouent sur le temps de cet atelier les différentes étapes du cycle de la famille, la transmission des codes, telle une passerelle entre la méthode empirique et scientifique.

Les constats au terme de 5 ans de fonctionnement

L'atelier est devenu **un véritable outil pour développer les compétences parentales**, à travers un accompagnement concret des difficultés éducatives, aux côtés des familles dans ce que l'on appelle « le faire avec », « apporter aide et conseil ». C'est rendre l'échange plus spontané, plus fluide. L'équipe éducative permet aux participants d'exercer leur rôle dans un espace

bienveillant et sécurisant pour le développer.

Être dans le partage de « tranches de vie », en faisant preuve d'humilité et en prenant en compte les valeurs des familles, nous permet plus facilement d'aborder, de parler et de traiter certaines difficultés éducatives. La participation à l'atelier peut avoir dans ce cas un effet accélérateur pour aborder plus rapidement certaines problématiques.

Notre présence et notre soutien en toute simplicité participe à un climat détendu, tout en étant propice à l'établissement d'une relation de confiance. Pour nous toutes, aller à la rencontre de mères vivant des situations semblables, suivies elles aussi en AEMO, est rassurant.

Le collectif permet aux mères de rompre avec leur isolement, d'oser se risquer à la rencontre, de donner à voir la relation souvent complexe qu'elles entretiennent avec leur enfant, de confronter leurs modèles d'éducation et d'affiner le leur avec notre soutien et nos conseils.

Au-delà du temps passé par les professionnelles dans les familles, qui demeure relativement modeste à l'échelle d'une journée, **la dynamique de groupe favorise également leur capacité à trouver ensemble des solutions à leurs**

difficultés ; on peut parler d'entraide mutuelle, d'engagement dans la citoyenneté. Les interactions qui se vivent au sein du groupe permettent aux mères de s'interroger et, à plus long terme, de dynamiser leurs propres relations intra-familiales. En associant les familles à l'élaboration des rencontres, nous les rendons actrices, les mobilisons pour acquérir de l'assurance.

L'atelier est devenu un véritable outil pour développer les compétences parentales, à travers un accompagnement concret des difficultés éducatives, aux côtés des familles dans ce que l'on appelle le faire avec, apporter aide et conseil. [...] La dimension collective est devenue pour nous une méthodologie d'intervention, tant la pratique et les effets sont enrichissants.

Le recul sur l'expérience *En Aparté* met en lumière un certain nombre de thèmes qui permettent de porter un regard plus dynamique sur l'intervention éducative « ordinaire ». L'adhésion au projet par les mères est porteuse de changement, quelle

que soit la force de l'implication. Sur un plan personnel, une forte valorisation de l'estime de soi ; sur la perception que ces mères peuvent avoir de leur place et de leur fonction dans le système familial, une modification des interactions au sein du couple, et dans les relations parentales.

Le cadre judiciaire de notre intervention apparaît structurant et permet la renarcissisation et par conséquent rend le système familial plus solide, en tout cas mieux équipé !

Système dysfonctionnant, attachement, liens... autant de thèmes qui s'invitent à nos rencontres *En Aparté*, pour s'interroger différemment, d'une façon que l'on pourrait qualifier de plus intimiste, sans doute parce que le contexte s'y prête, même si demain lors d'une rencontre plus formelle au domicile, les mots, l'autorité, les postures seront autres, ce sera forcément (et c'est l'expérience qui nous le démontre), bien différent. Mais cet outil de **l'atelier fait partie intégrante du travail auprès de la famille en complémentarité du travail personnalisé pour chaque situation.**

Si le mandat judiciaire nous confère un statut d'autorité de fait, notre engagement dans cet atelier nous donne plus de crédit.

La finalité est de participer à restaurer les parents dans leur dignité et leur capacité à gérer en autonomie l'éducation de leur enfant, de leur permettre de s'affranchir dans la mesure du possible de la tutelle des dispositifs de protection judiciaire.

Si les familles restent sous observation, elles sont néanmoins **plus solides et mieux équipées pour tenir leur rôle en utilisant dès lors leurs propres ressources, leur entourage, les services de proximité au bénéfice de l'enfant...** autant de solutions, de soutiens qu'elles ne s'autorisaient pas à solliciter, du fait de l'image disqualifiée et stigmatisée par le signalement et la décision judiciaire. Cette reconnaissance de leur potentiel, elles l'obtiennent à travers les projets co-construits avec elles, où elles se trouvent valorisées.

Cette aventure professionnelle et relationnelle est passionnante mais plus encore. Avec l'expérience, elle est devenue pour nous une méthodologie d'intervention, tant la pratique et les effets sont enrichissants. Nous avons le sentiment aujourd'hui d'avoir fait de cet atelier, un atelier professionnel qui œuvre comme un outil du dispositif AEMO à part entière, en ce sens qu'il :

► **innove sur une pratique**, jusqu'à plus individualisée en ouvrant un espace de travail collectif. Le triple regard éducatif limite l'abus d'interprétation. Le collectif limite l'isolement social, constaté dans la plupart des familles ;

► **diversifie le mode d'intervention** (et la palette d'outils) et apparaît plus adapté pour certaines familles qui n'ont pas un accès facile à une verbalisation de leur histoire, de leurs ressentis. Celles-ci se révèlent plus réceptives à l'action du « faire avec » ;

► **crée du lien social**, en impulsant une dynamique de groupe ; l'action a pour effet d'améliorer le rapport aux autres, à la sphère publique et institutionnelle ;

► **ouvre le regard professionnel** sur une perception positive des personnes pour leur reconnaître des compétences, le droit à être entendues et à mieux contrôler leur vie et par là-même les mesures qui les concernent ;

► **amène**, dans cette configuration de travail, **l'éducateur à accepter une position d'humilité**, plus insécurisante que dans la relation duale avec une famille, la confrontation à l'imprévu, à la force et au pouvoir du groupe ;

► **aide à développer** des capteurs plus sensibles, pour mettre en œuvre les actions ou analyser la pertinence des stratégies choisies ;

► **force les professionnels à expérimenter** dans des jeux de rôle, à oser s'utiliser comme outil dans le processus de changement avec une intervention plus engagée et exigeante.

Nous avons dû cheminer, inventer, résister à l'adversité, au découragement parfois – du fait de la fréquentation aléatoire du groupe – grâce à une forte dynamique d'équipe, à la connaissance partagée des situations, à l'entraide mutuelle entre professionnels et à la confrontation des différents points de vue qui participent à notre parcours, soucieux d'une pertinence de l'action et garant d'une limite de l'abus de notre intervention. ■

